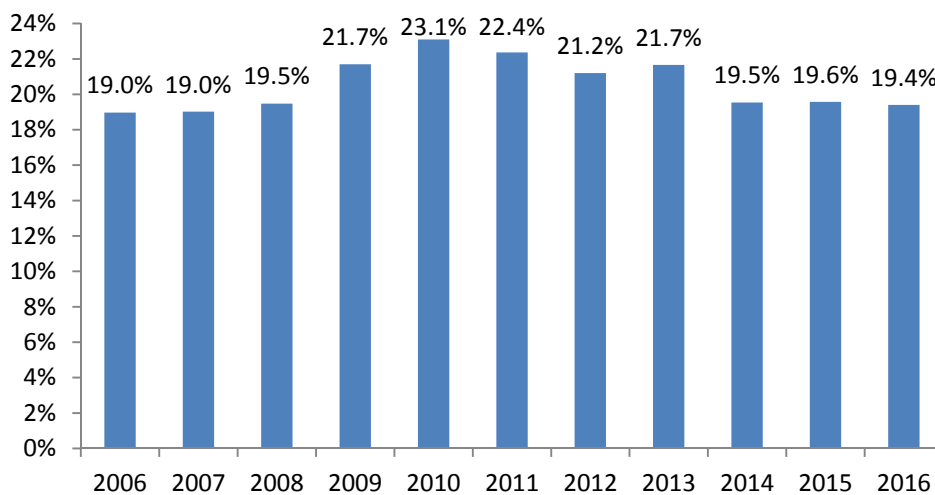
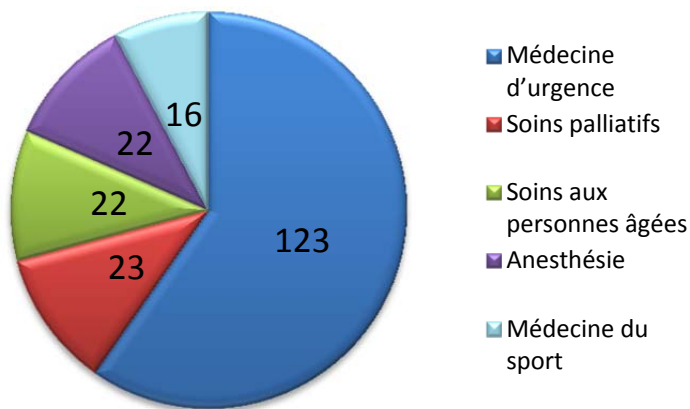


La médecine familiale exige que les résidents effectuent deux ans de formation postdoctorale avant de pouvoir passer les examens de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC). Certains résidents choisissent d'effectuer une troisième année pour acquérir des compétences additionnelles. Le nombre de médecins occupant une place en troisième année de résidence en médecine familiale financée par le ministère a doublé durant la dernière décennie, passant d'environ 150 à près de 300. Cependant, la proportion de ceux qui poursuivent pour une troisième année après avoir complété deux ans a culminé durant cette période en 2010-2011. À ce moment-là, cela représentait 23,1 % de ceux qui avaient complété la deuxième année en 2009-10. Depuis lors, la proportion de médecins résidents effectuant une troisième année a progressivement diminué pour atteindre 19,4 %.

Résidents en MF effectuant une 3^e année en pourcentage de ceux de 2^e année, un an avant (uniquement les places bénéficiant d'un financement ministériel)



Résidents complétant un Certificat de compétence additionnelle, 2016-2017



Sous-ensemble des résidents de 3^e année identifiés comme complétant un Certificat de compétence additionnelle (CCA) du CMFC. Le plus populaire de ces certificats est celui en médecine d'urgence. On y retrouve 60 % de tous ceux qui étaient en 3^e année de médecine familiale au sein du programme de CCA en 2016-2017. Les soins palliatifs, l'anesthésie et les soins aux personnes âgées représentaient chacun 11 % et la médecine du sport 8%.

Pour 2016-2017, l'Université de Toronto avait le nombre le plus élevé de résidents complétant un CAC (19), suivie de l'Université de Western Ontario (17) et de l'Université de la Colombie-Britannique (16).